FSPF
LA FÉDÉRATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE

PARIS, LE 6 OCTOBRE 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociation de l'avenant n° 3 : loin des polémiques, la FSPF s'engage dans le travail de fond

Ce mardi 6 octobre, l'Assurance maladie et les organisations représentatives des pharmaciens se sont réunies pour une nouvelle séance de négociations en vue de l'élaboration de l'avenant n° 3 à la convention nationale pharmaceutique.

Si la première séance, le 22 septembre, a posé le cadre, nous pouvons maintenant entrer dans le cœur du sujet : le contenu des entretiens pour les patients atteints du diabète de type 2, les modalités de la prise de la tension artérielle, les situations cliniques prises en charge dans le cadre de la généralisation d'OSyS.

Ces nouvelles missions consolideront la pharmacie comme un point d'accès aux soins sur le territoire, et confirmeront le pharmacien comme le professionnel de santé du quotidien et du premier recours. Elles sont le fruit du travail de conviction réalisé par la FSPF auprès du Parlement, en toute transparence et hors de toute collusion dont les pharmaciens ont été injustement accusés. Ces avancées constituent la preuve de la confiance de la représentation nationale dans l'officine et contribuent au soutien des pouvoirs publics pour maintenir le maillage et mettre un terme aux fermetures.

Comme la FSPF s'y est engagée, ce soutien se matérialisera par une rémunération adaptée pour chacune des nouvelles missions, sous condition de ressources (PLFSS pour 2027 et ONDAM).

Les négociations en ce sens se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, au bénéfice final de la profession et des patients. C'est à ce seul objectif que la FSPF se consacrera, loin des polémiques éloignées du quotidien des pharmaciens, dans un cadre de travail qu'elle veut sérieux et responsable. Sans en appeler aux tribunaux ou aux réseaux sociaux, la négociation de l'avenant n° 3 est la réponse concrète, légitime et démocratique aux allégations fallacieuses et aux controverses stériles.

CONTACT PRESSE
FABRICE CAMAIONI, PRÉSIDENT DE LA FSPF – 06 83 22 56 57
SERVICE COMMUNICATION DE LA FSPF – 01 44 53 19 29